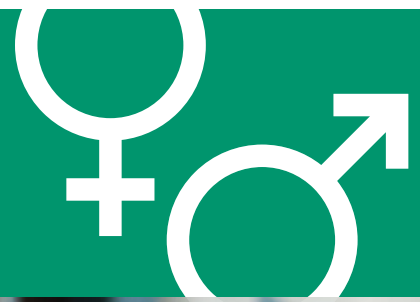




Synthèses de connaissances sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Synthèse 1, n° 1

Rendre l'invisible visible : Comment les systèmes ESEC contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles

Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

MESSAGES CLÉS

- **L'enregistrement de l'état civil est essentiel pour la protection des libertés et des droits fondamentaux des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables.** L'identité juridique, la preuve d'âge et l'état civil facilitent l'accès aux droits et aux services essentiels, notamment la protection sociale, le droit de vote, les soins de santé, l'éducation et les services financiers.
- **Les statistiques de l'état civil obtenues à partir de l'enregistrement de l'état civil fournissent des données précieuses,** nécessaires pour suivre les progrès en faveur de l'égalité des sexes, notamment les cibles des objectifs de développement durable (ODD) relatives à la mortalité infantile et maternelle, à l'éducation et à l'accès aux services.
- **À l'échelle mondiale, les femmes et les filles doivent encore franchir bien des obstacles financiers, culturels et juridiques** pour bénéficier de l'ensemble des avantages et de la protection que confère l'enregistrement de l'état civil.
- **Pour pouvoir compter et protéger toutes les femmes et les filles, mais aussi répondre à leurs besoins,** il sera essentiel de se pencher sur les normes juridiques, financières ou sociales relatives aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) qui excluent les femmes et accroissent leur vulnérabilité.
- **Cette série de synthèses de connaissance, produite par le Centre d'excellence sur les systèmes ESEC en partenariat avec Open Data Watch,** vise à éclairer la base de données probantes susceptible de favoriser les changements institutionnels et sociétaux nécessaires pour renforcer les systèmes ESEC et faire en sorte qu'ils soient plus inclusifs.

Les objectifs de développement durable (ODD) visent à éradiquer la pauvreté et à créer de meilleures conditions de vie pour tous. La pierre angulaire du programme de développement durable est un engagement audacieux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles (inscrit dans l'**ODD 5**), y compris l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les gouvernements du Canada, de la Suède et de l'Islande ont récemment adopté des politiques d'aide internationale explicitement orientées vers la cause féminine (CRDI, 2018). Cet engagement accru en faveur de l'égalité des sexes ne pouvait pas être plus opportun. Si, dans de nombreux pays, des avancées déterminantes ont été obtenues en matière de parité entre les sexes dans les systèmes éducatif, sanitaire, politique et économique, il reste encore fort à faire (**Forum économique mondial 2018**).

Il convient toutefois de noter que les données disponibles pour mesurer et atténuer les difficultés que rencontrent encore les femmes et les filles sont insuffisantes. Il est essentiel de disposer de statistiques pertinentes, fiables et opportunes sur les sexospécificités pour comprendre les différences entre les hommes, les femmes et tout autre groupe vulnérable, et ce, dans toutes les sociétés (**Nations Unies 2015**). Ce type de données ventilées par sexe, portant sur des indicateurs de base tels que la population, la santé, l'éducation et le travail, est indispensable si l'on souhaite mesurer et contribuer à faire avancer les choses afin de parvenir à une véritable égalité. Néanmoins, les statistiques dont nous disposons à l'échelle nationale ne sont pas suffisamment nuancées et précises, sur le plan local, pour nous permettre de déterminer quelles sont les personnes réellement laissées pour compte et pourquoi elles le sont (Mullinax, Hart et Vargas Garcia, 2018). Sans les données adéquates, ventilées selon les variables appropriées, les plus vulnérables risquent d'être laissés encore plus pour compte.

Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) constituent une composante indispensable de l'écosystème de données nécessaire pour mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes. En tant que systèmes administratifs gouvernementaux, ils bénéficient de capacités inégalées pour fournir des données fiables et en temps réel, ventilées à l'échelon le plus bas, par sexe, localisation géographique et autres caractéristiques pertinentes. Les systèmes ESEC sont essentiels pour le suivi des progrès à l'égard des ODD; 67 indicateurs portant sur 12 des 17 ODD peuvent être mesurés de la façon la plus efficace qui soit grâce aux données tirées de systèmes ESEC performants (**Mills et coll. 2017**). L'amélioration des systèmes ESEC est une cible de l'**objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces**. Les systèmes ESEC constituent une source de données cruciale pour de nombreux indicateurs des ODD liés aux sexospécificités, sont nécessaires pour le suivi de la mortalité maternelle et infantile, et contribuent à éclairer les indicateurs sur l'éducation et l'accès aux services sociaux (**SDSN TReNDS et Open Data Watch 2018**). Grâce à des systèmes ESEC performants, les pays disposent des données probantes nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques répondant aux besoins uniques des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables.

En outre, l'enregistrement de l'état civil lui-même, c'est-à-dire l'inscription continue, permanente, obligatoire et universelle de l'existence et des caractéristiques des faits d'état civil (naissances, mariages et décès), protège les libertés et les droits fondamentaux des femmes et des filles. Les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables ont besoin d'une preuve d'âge et d'identité pour avoir accès aux services sociaux, chercher un emploi, ouvrir un compte bancaire, obtenir un crédit et un prêt, posséder une entreprise et exercer leur droit de vote. La possession d'un certificat de naissance a un effet

positif sur le développement et la croissance des jeunes enfants (Jeong, Bhatia et Fink 2018). L'enregistrement des mariages et des décès constitue un outil efficace d'autonomisation des femmes, car il facilite l'accès aux prestations sociales et aux mesures de protection sociale (Pryor 2016). Les femmes en ont besoin pour prétendre aux droits de propriété ou pour recevoir des prestations de retraite, des pensions alimentaires pour enfants ou un héritage à la rupture de leur mariage ou lors du décès du conjoint ou d'un parent.

Les systèmes ESEC sont ainsi fondamentaux pour le développement inclusif, car ils fournissent des données en temps réel à même de guider la planification de la prestation de services et facilitent l'accès à ces services ou prestations. Cet aspect est particulièrement important pour répondre aux besoins des populations vulnérables et difficilement accessibles, dont l'écrasante majorité est constituée de femmes et d'enfants.

Le **Centre d'excellence sur les systèmes ESEC**, au sein du **Centre de recherches pour le développement international** (CRDI), a été établi afin d'inspirer une mobilisation mondiale pour l'intégration des analyses comparatives entre les sexes pour toutes les activités en vue de renforcer les systèmes ESEC en discutant de l'état actuel du domaine, en évaluant les possibilités et les défis et en déterminant les domaines de recherche et les actions prioritaires dans le but d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil pour les femmes et les filles. Dans le cadre de cet engagement, le Centre d'excellence est fier de lancer cette série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC. La série publiera, tout au long de l'année 2019, trois synthèses de connaissance, et chacun sera composé de quatre articles. Créée en partenariat avec **Open Data Watch**, la série synthétisera et diffusera les principaux messages, les études de cas novatrices et les constatations émergentes



Photo : Mohamad Al-Arief/Banque mondiale

dans une multitude d'aspects concernant les systèmes ESEC, y compris l'enregistrement des naissances, des mariages ou des divorces, et des décès. Elle abordera également des questions telles que les capacités, l'innovation et la mobilisation des ressources.

Cette série de synthèses de connaissance permettra de démontrer l'importance des systèmes ESEC pour atteindre un meilleur niveau de vie pour tous, pour protéger les droits des femmes et des filles et pour surveiller les progrès à l'égard des engagements mondiaux en matière d'égalité des sexes. Cet article d'introduction explique pourquoi le Centre d'excellence prend en charge cette initiative, présente les trois autres articles et examine les thèmes des synthèses de connaissance à venir.

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ESEC, PROTECTION DES FEMMES ET DES FILLES

Cette série de synthèses de connaissance s'inscrit dans une stratégie plus vaste du Centre d'excellence, à savoir prendre part à la conversation mondiale sur le genre et les systèmes ESEC et la diriger. Même si les systèmes ESEC procurent aux gouvernements

et aux particuliers de nombreux avantages, ils sont constamment faibles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et les aspects sexospécifiques sont souvent négligés. Plus de 100 pays en développement ne disposent toujours pas d'un système ESEC fonctionnel permettant l'enregistrement complet des naissances, des mariages, des divorces et des décès (**Banque mondiale 2018**). Seuls 46 pays ont été en mesure de fournir des statistiques fiables sur les décès, ventilées par sexe (d'après les systèmes d'enregistrement de l'état civil) au moins une fois pendant la période de 2011 à 2014 (**Nations Unies 2015**).

À l'échelle mondiale, les femmes et les filles doivent encore franchir bien des obstacles financiers, culturels et juridiques pour profiter pleinement des avantages et de la protection que confère l'enregistrement de l'état civil : coûts d'enregistrement, obligation d'être accompagnée d'un homme pour l'enregistrement d'un mariage ou de la naissance d'un enfant, incapacité du système à tenir compte des mariages coutumiers, pratiques d'enterrement et lois successorales. Dans certains pays, tels que la Syrie, le Népal, le Bhoutan et le Nicaragua, les enfants ne peuvent pas être inscrits de façon permanente sans la signature de leur père ou de leur grand-père (**UNICEF 2013**). Si, dans le monde entier, les filles et les garçons sont habituellement inscrits de manière égale à la naissance, des pays comme le Soudan, le Niger, la Namibie, la Guinée-Bissau, le Tadjikistan, le Costa Rica, l'Arménie et la Thaïlande privilégient toutefois l'enregistrement des naissances de garçons au détriment de celles des filles (**Bhatia et coll. 2017**). Le mariage des personnes mineures (moins de 18 ans) est permis dans 7 pays et autorisé avec accord parental dans 22 autres pays (**UNICEF 2017**). En 2016, au moins 10 pays d'Afrique subsaharienne n'étaient pas tenus, sur le plan juridique, d'enregistrer les mariages (**Hanmer et Elefante 2016**). Au Maroc, les décès

des hommes sont deux fois plus susceptibles d'être enregistrés que ceux des femmes (**Silva 2016**). Dotés de tels systèmes, peu fonctionnels et ne tenant pas compte des sexospécificités, les gouvernements peinent à élaborer des politiques et des programmes visant à protéger et à soutenir les femmes et les filles tout au long de leur vie.

Le Centre d'excellence soutient et promeut les efforts destinés à renforcer les systèmes ESEC afin qu'ils incluent et comptabilisent toutes les femmes, les filles et les autres populations vulnérables. Dans le cadre de sa mission de renforcement des systèmes, il prend part aux initiatives mondiales d'accroissement du nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dotés de systèmes ESEC complets fournissant des registres fiables et à jour de naissances, de mariages, de décès et autres faits d'état civil. Plus particulièrement, il œuvre à l'amélioration des systèmes ESEC pour le suivi des progrès en matière de santé des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents dans les pays admissibles à une aide par l'intermédiaire du **Mécanisme de financement mondial** (GFF). L'analyse comparative entre les sexes est une thématique clé et la pierre angulaire du travail du Centre d'excellence, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale.

Le Centre d'excellence a notamment pour objectif d'accroître la disponibilité des guides, des outils et des données probantes afin d'élaborer ou de mettre en œuvre des systèmes ESEC efficaces. En tant qu'initiative rassemblant les travaux de recherche d'experts, cette série de synthèses de connaissance viendra étoffer la base de connaissances actuellement limitée sur les aspects sexospécifiques des systèmes ESEC.

Le Centre d'excellence effectue déjà de réels progrès concernant un autre de ses objectifs en cours : contribuer à améliorer les mécanismes de coordination et de collaboration entre les parties prenantes au renforcement des systèmes

ESEC. Le 26 février 2018, le Centre d'excellence et ses partenaires ont organisé un débat et des consultations techniques de haut niveau sur les sexospécificités et les systèmes ESEC dans le cadre d'un événement intitulé « **Rendre l'invisible visible : les systèmes ESEC comme base pour réaliser le plan d'action d'égalité des sexes de 2030** ». Cette réunion était la première du genre à porter uniquement sur les aspects sexospécifiques des systèmes ESEC et sur les obstacles à l'enregistrement des faits d'état civil propres aux femmes et aux filles. Elle a réuni différents groupes de parties prenantes, notamment des officiers d'état civil, des statisticiens, des collaborateurs des Nations Unies, et des experts en santé publique et en matière de sexospécificités. Ensemble, ils ont abordé les difficultés, les possibilités et les initiatives en matière d'élimination des obstacles à l'enregistrement des faits d'état civil. La réunion a suscité un vif intérêt et a contribué à structurer le dialogue sur les sexospécificités dans le plan d'action mondial en matière d'ESEC. Elle a notamment permis d'affirmer le rôle essentiel des systèmes ESEC dans la réalisation des ODD, l'élimination des écarts entre les données relatives aux deux sexes et les efforts visant à ne laisser personne pour compte.

Dans la lignée de cette réunion, un événement parallèle a été organisé au cours du Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu à Dubaï, aux Émirats arabes unis, en octobre 2018. L'événement, intitulé « **L'enregistrement d'état civil comme outil pour l'autonomisation des femmes** », a permis de présenter la série synthèses de connaissance, d'entendre les auteurs de la première synthèse, et de recueillir des commentaires et des suggestions sur les thèmes à aborder dans les synthèses de connaissance à venir.

MOTIVATIONS ET OBJECTIFS

Cette série de synthèses de connaissance s'appuie sur les résultats des réunions techniques précédentes, intègre les recherches actuelles sur la question et reflète une grande détermination à faire progresser les systèmes ESEC de façon qu'ils comptabilisent toutes les femmes et les filles. Elle vise à informer et encourager davantage les efforts afin de combler les écarts entre les données sur les deux sexes et de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Elle servira d'outil pour stimuler les conversations et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques. En alimentant la discussion sur l'importance des systèmes ESEC pour le plan d'action d'égalité des sexes mondial en cours, elle aidera à donner un élan et à s'assurer que les connaissances émergentes sont transmises et utilisées.

Plus précisément, la série a pour objectif de répondre aux besoins urgents suivants¹ :

- **Établissement des priorités** : Les systèmes ESEC doivent être une priorité dans les plans nationaux de développement, les plans statistiques et les programmes mondiaux.
- **Équilibre** : Tous les éléments des systèmes ESEC doivent être renforcés de manière égale avec un équilibre entre les investissements dans les systèmes de gestion de l'identité (ID) et dans les systèmes ESEC.
- **Partenariat** : Établir des systèmes ESEC performants requiert la collaboration entre les différents secteurs gouvernementaux et le secteur privé.

1 Ceux-ci ont été déterminés au cours de consultations dans le cadre de la réunion du 26 février 2018, « **Rendre l'invisible visible : les systèmes ESEC comme base pour réaliser le plan d'action d'égalité des sexes de 2030** ».

- **Recherche** : Il faut améliorer les connaissances pour comprendre les obstacles que rencontrent les femmes et les filles, et mieux encourager et promouvoir l'enregistrement afin de combler les lacunes en matière de données.
- **Innovation** : Il est nécessaire, pour comprendre l'effet multiplicateur potentiel de la technologie, d'étudier l'état et l'utilisation actuels des innovations dans les systèmes ESEC pour les femmes et les filles, dans les économies développées et en développement.
- **Renforcement des capacités** : Une documentation des approches réussies de renforcement des capacités est nécessaire afin d'appuyer un plan d'action prospectif.
- **Financement** : La valeur économique, politique et sociale des données des systèmes ESEC doit être mieux communiquée pour accroître le financement des initiatives actuelles et des efforts continus qui produiront des résultats efficaces dans un délai relativement court.



Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

ÉLIMINATION DES LACUNES DANS LA COMPRÉHENSION

Une meilleure compréhension de la façon de surmonter les obstacles que rencontrent les femmes et les filles, en particulier en fonction du contexte politique et culturel propre à un pays, est nécessaire. Ceci est particulièrement important pour l'amélioration des systèmes ESEC dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Malheureusement, on trouve très peu d'études de cas rigoureuses sur les réussites et les échecs de ces interventions. De ce fait, un manque de connaissances perdure quant aux contraintes immédiates et aux facteurs sous-jacents qui peuvent influencer sur l'enregistrement de plusieurs faits d'état civil pour les femmes et les filles. Et même si, depuis quelques années, l'importance de systèmes ESEC efficaces est de plus en plus reconnue, il existe peu de données probantes sur les inégalités entre les sexes et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes. Certaines questions demeurent sans réponse, donnant lieu à l'approche suivante :

- **Examen des obstacles et des préjugés cachés** : Quels sont les préjugés sexistes qui existent dans les systèmes juridiques régissant l'enregistrement de l'état civil ? Comment les cadres juridiques actuels découragent-ils ou interdisent-ils aux femmes l'enregistrement de faits d'état civil tels que la naissance de leur enfant ou leur propre mariage ? Quels obstacles culturels, économiques ou sociaux peuvent empêcher les femmes et les filles d'enregistrer leurs faits d'état civil ?
- **Découverte des lacunes** : Où sont les lacunes en matière de données sur l'enregistrement ? Où les femmes sont-elles le moins susceptibles d'être comptées, inscrites ou reconnues ? Comment pouvons-nous augmenter la demande d'enregistrement parmi ces populations



vulnérables ? Comment pouvons-nous mieux faire participer les hommes pour faire en sorte que les faits d'état civil relatifs à leurs filles et à leurs femmes soient légalement enregistrés ?

- **Élaboration d'une stratégie** : Comment les pays devraient-ils enregistrer les décès, les divorces et les différents types de mariages, en particulier ceux qui sont les moins susceptibles d'être enregistrés ou reconnus ? Comment pouvons-nous élaborer des stratégies fondées sur des données probantes ou concevoir des programmes qui facilitent l'enregistrement des faits d'état civil pour les femmes et les filles ?
- **Renforcement des capacités, transmission des connaissances et augmentation de l'utilisation et de l'effet des données** : Comment les pays peuvent-ils renforcer leurs capacités techniques et administratives ? Sur le plan local, de quelle manière les organismes responsables de l'enregistrement peuvent-ils enregistrer plus efficacement les mariages et les divorces ? Comment pouvons-nous accroître l'utilisation des données et la promotion de l'élaboration de politiques fondée sur des données probantes ?

EXAMEN DE LA SÉRIE DE SYNTHÈSES DE CONNAISSANCE

Les points mentionnés ci-dessus offrent un aperçu des éléments ayant motivé l'élaboration de la série de synthèses de connaissance et des sujets qui seront abordés dans chaque article. L'élan qui sous-tend la série de synthèses de connaissance vise à créer un recueil qui cerne les problèmes et les défis actuels, offre des occasions et des solutions et propose un appel à l'action parmi les parties prenantes pertinentes dans leur domaine. Grâce à la publication de cette série, la recherche sexospécifique et liée aux systèmes ESEC sera diffusée, ce qui permettra de plaider en faveur d'investissements

supplémentaires dans le but d'améliorer les systèmes ESEC et de promouvoir l'égalité des sexes.

La recherche fournira un soutien essentiel aux parties prenantes, y compris les organismes gouvernementaux, les organismes de financement, la Commission de statistique de l'ONU et les organismes de normalisation, les universitaires et les partisans pour les données sexospécifiques. Parmi les parties prenantes, la série accroîtra la sensibilisation aux questions émergentes et favorisera l'adoption de bonnes pratiques.

En tant que première synthèse de connaissance de la série, ce recueil de textes précède une série de discussions sur le thème des systèmes ESEC pour les femmes. La série de synthèses commence par cet article : une vue d'ensemble des motivations et des objectifs de la série de synthèses de connaissance. Les articles suivants présentent ensuite en détail les systèmes ESEC pour les femmes, ainsi que leur rôle dans le programme de développement durable en particulier, avant d'approfondir certains thèmes dans ce domaine tels que le financement et le renforcement des capacités.

Une courte description de chaque article de cette première synthèse de connaissance est présentée ci-dessous.

Article n° 2 : Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD

Le deuxième article de cette synthèse de connaissance est le suivant : « Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD », de Mayra Buvinic et Eleanor Carey, de Data2X. L'article offre une vue d'ensemble de l'importance des systèmes ESEC pour les femmes et les filles, et examine les lacunes de la recherche dans la compréhension de ces aspects. Il examine les données probantes existantes sur l'interaction

entre la sexospécificité et les systèmes ESEC, et précise les avantages de cette interaction pour les femmes et les systèmes ESEC, puis résume les principaux thèmes qui ressortent des données probantes empiriques. Ces thèmes contribuent à définir une perspective sexospécifique. En conclusion, l'article fournit des recommandations relatives à la recherche et aux politiques.

Article n° 3 : Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis

Le troisième article, « Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis », de Shaida Badiee et Deirdre Appel d'Open Data Watch, ancre les systèmes ESEC et les sexospécificités plus profondément au sein du programme de développement durable. Plus précisément, il examine les indicateurs sexospécifiques au sein des ODD et associe leur mesure aux données fournies par les systèmes ESEC. Les articles précédents sur les systèmes ESEC et les ODD ont décrit le caractère central des systèmes ESEC dans le programme de développement durable, mais aucun n'a adopté une perspective sexospécifique. Cet article l'a quant à lui adoptée, en soulignant la pertinence des systèmes ESEC pour les engagements mondiaux en faveur de l'égalité des sexes. L'article examine les données ouvertes et l'interopérabilité des systèmes comme des pistes potentielles de progrès.

Article n° 4 : Les coûts et les avantages des systèmes ESEC comme outil d'autonomisation des femmes

Le dernier article de la synthèse, « Les coûts et les avantages des systèmes ESEC comme outil d'autonomisation des femmes », rédigé par Jessica Espey, du Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN), prend du recul par rapport à l'examen des systèmes ESEC eux-mêmes pour se pencher

sur les données financières sous-jacentes. Les articles précédents de la synthèse analysent les avantages de systèmes ESEC robustes pour l'égalité entre les sexes, nous offrant une meilleure compréhension de la dynamique sociale, des occasions et des expériences sexospécifiques, et permettent de fournir des services propres au genre et au sexe, et de garantir que personne n'est laissé de côté, conformément au mandat du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet article complète l'analyse contextuelle en se concentrant sur certaines des entraves pratiques à l'expansion des systèmes ESEC, c'est-à-dire les coûts, les niveaux actuels d'investissement et le déficit, tout en mettant en lumière l'immense possibilité d'investissement.

Articles et synthèses de connaissance à venir

Deux autres synthèses de connaissance seront publiées en 2019. Voici, entre autres, les thèmes et les sujets qui pourront être abordés dans les prochains synthèses de connaissance : efforts actuels et plans de développement des capacités à venir pour l'amélioration des systèmes ESEC; meilleures politiques et pratiques encourageant l'enregistrement des femmes et des filles; amélioration de l'enregistrement des décès des femmes et des filles; rôle des instituts nationaux de statistique dans l'amélioration des systèmes ESEC et des données sexospécifiques; recoupement entre les systèmes ESEC et l'identité juridique d'un point de vue sexospécifique; cadres juridiques et législation; et coûts économiques et valeur des investissements dans les systèmes ESEC. À l'instar de la première synthèse de connaissance, les autres synthèses seront rédigées par des experts en la matière. Chaque article et chaque synthèse de connaissance s'appuieront sur les thèmes précédents dans le but de conclure l'initiative par un recueil d'articles plus vaste que la somme des différentes parties.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE : PROMOUVOIR LA PROGRAMMATION DU GENRE DANS LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ESEC

L'amélioration des systèmes ESEC pour les femmes et les filles ne doit pas se résumer à la documentation des avantages et à la publication des rapports de recherche ou des documents stratégiques. Elle nécessite un investissement, un engagement et une collaboration de tous les instants, ainsi qu'un changement plus vaste sur le plan des institutions et des systèmes. Pour être obtenue, l'égalité matérielle nécessite une transformation fondamentale des institutions économiques et sociales, y compris des croyances, des normes et des attitudes qui les façonnent (**ONU Femmes 2016**). Il est essentiel de se pencher sur les normes et les systèmes sous-jacents, qui continuent de façonner les vulnérabilités et les inégalités fondées sur le sexe (CRDI, 2018). Pour les systèmes ESEC, cela signifie qu'il ne suffira pas d'accroître la sensibilisation aux écarts entre les sexes ou d'améliorer l'accès des femmes aux services d'enregistrement de l'état civil. Il sera indispensable de se pencher sur les normes et les systèmes juridiques, financiers, culturels ou sociaux qui excluent les femmes et accroissent leur vulnérabilité.

En publiant des rapports de recherche et des documents stratégiques de grande qualité, cette série de synthèses de connaissance vise à éclairer la base de données probantes à même de favoriser les changements institutionnels nécessaires, reconnaissant que ce type de changement est souvent un processus progressif à long terme. L'information théorique que présente cette série doit être mise en pratique. Grâce à ces informations, les organismes internationaux pourront améliorer le financement de la recherche et de l'aide

technique; les organismes de recherche seront en mesure d'améliorer l'évaluation des interventions et de comprendre les facteurs influant sur l'accès; et la société civile sera à même d'apporter un nouvel éclairage sur l'incidence des systèmes ESEC sur la vie des hommes, des femmes et des enfants.

C'est l'objectif du Centre d'excellence et de ses partenaires : rassembler ces parties prenantes afin d'améliorer les systèmes ESEC et de tendre un peu plus vers la réalisation des ODD. Indépendamment de leur situation géographique, de leur origine ethnique, de leur richesse, de leur nationalité ou d'autres facteurs, toutes les femmes et toutes les filles doivent être comptées pour pouvoir être protégées et autonomes, et pour que leurs besoins soient satisfaits.



Cet article a été rédigé par Irina Dincu et Nomthandazo Malambo du Centre d'excellence. Il fait partie de la série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC, qui a été mise au point par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec Open Data Watch.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

*Référence suggérée : Dincu, Irina et Nomthandazo Malambo, 2019. **Rendre l'invisible visible : Comment les systèmes ESEC contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles.** Série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC. Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario).*

© Centre de recherches pour le développement international, 2019

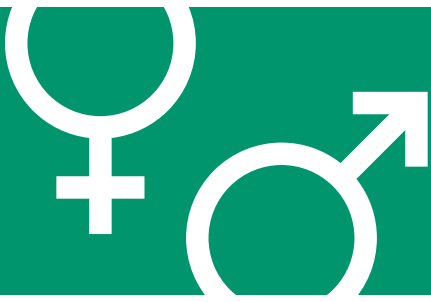
RÉFÉRENCES

- Bhatia, Amiya, et coll. 2017. « Who and Where are the Uncounted Children ? Inequalities in Birth Certificate Coverage Among Children Under Five Years in 94 Countries Using Nationally Representative Household Surveys » (en anglais seulement). *International Journal for Equity in Health* 16 (1): 148. <https://equityhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12939-017-0635-6>
- Centre de recherches pour le développement international. 2018. *Recherche transformatrice sur les sexes spécifiques – Tirer des leçons du Centre de recherches pour le développement international*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2017. *Aperçu de l'enregistrement des faits d'état civil en Afrique subsaharienne*, UNICEF, New York, 2017. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2018/01/Civil-Registration-French-Final.pdf>
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2013. *Every Child's Birth Right: Inequities and trends in birth Registration*, UNICEF, New York. https://www.unicef.org/publications/files/Birth_Registration_11_Dec_13.pdf
- Forum économique mondial. 2018. *The Global Gender Gap Report 2018*. Genève, Suisse, Forum économique mondial. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2018.pdf
- Hanmer, Lucia et Marina Elefante. 2016. « The Role of Identification in Ending Child Marriage » (en anglais seulement). Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25184/TheRoleofIdentificationDevelopmentD4D00.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Jeong, Joshua, Amiya Bhatia et Gunther Fink. 2018. « Associations between birth registration and early child growth and development: evidence from 31 low- and middle-income countries » (en anglais seulement). *BMS Public Health*, 18:673. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5598-z>
- Mills, Samuel, et coll. 2017. *Système d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) pour le suivi des objectifs visant le développement durable*. Document préparé pour le cours de formation en ligne sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil.
- Mullinax, Margo, Jacqueline Hart et Alejandra Vargas Garcia. 2018. *Using Research for Gender Transformative Change: Principles and Practice* (en anglais seulement). Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.
- Nations Unies. 2015. *Les femmes dans le monde, 2015 : des chiffres et des idées*. New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division des statistiques. https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015_French.pdf
- Nations Unies. Sustainable Development Knowledge Platform. New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales. <https://sustainabledevelopment.un.org/>
- ONU Femmes. 2016. *Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : Transformer les économies, réaliser les droits*. New York, ONU Femmes. http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport_fre_06_05.pdf

Pryor, Emily Courey. 2016. « How Marriage Registration Data Can Boost Gender Equality » (en anglais seulement). Devex – blogue Global Views. 12 août 2016. <https://www.devex.com/news/how-marriage-registration-data-can-boost-gender-equality-88568>

SDSN TReNDS et Open Data Watch. 2018. *Civil registration and vital statistics benefit health, child protection and governance: a case study on the return on investment for CRVS Systems* (en anglais seulement). https://static1.squarespace.com/static/5b4f63e14eddec374f416232/t/5c06e14fc2241b2779ca96a9/1543954772402/CaseStudy_CRVS_Dec2018.pdf

Silva, Romesh. 2016. *Disentangling sex-differentials in death registration and mortality estimates: preliminary findings from Morocco and Kuwait* (en anglais seulement). Présentation à l'occasion de la réunion du groupe d'experts sur la méthodologie et les enseignements tirés des évaluations des systèmes ESEC, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies. <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/expert/26/presentations/Session3/silva-DDMs-slides-2016-11-03.pdf>



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems